

DEPARTEMENT DE L' AISNE

Arrondissement et Canton de Soissons

MAIRIE

DE

VAUXBUIN

02200

Tél : 03.23.73.07.64

fax : 03.23.73.10.50

email : mairievauxbuin@wanadoo.fr

ARRETE

**portant autorisation de
stationnement n°1**

Le Maire de la commune de Vauxhuin

vu le code général des collectivités territoriales;

vu le code de la route;

Vu la loi n°95-66 du 20 janvier 1995 modifiée relative à l'accès à l'activité de conducteur et à la profession d'exploitant de taxi;

vu le décret n°95-935 du 17 août 1995 modifié portant application de la loi précitée;

vu le décret n°86-427 du 13 mars 1986 portant création de la commission des taxis et des voitures de petite remise;

vu l'arrêté préfectoral du 19 août 1998 modifié portant réglementation de l'exploitation des taxis dans le département de l'Aisne;

vu l'avis de la commission des taxis et des voitures de petite remise du département de l'Aisne, émis le 24 octobre 2006;

ARRETE :

Article 1 : M. Rudy GRESSIER, né le 21 mai 1978 à SOISSONS (02), domicilié 40, sente derrière Montier à Vauxbuin (02) et titulaire de la carte professionnelle de taxi n°02-2000-403 délivrée le 24 juillet 2000 par le Préfet de l'Aisne

EST AUTORISE A STATIONNER

à compter de ce jour sur la voie publique de la commune de Vauxbuin (02) avec le taxi de marque - MERCEDES CLASSE E – immatriculé : 8941 ww 02

Article 2 : cette autorisation lui est accordée sous les réserves suivantes :

- I. Rudy GRESSIER ou son conducteur salarié devra se soumettre aux injonctions qui pourront lui être faites par les services de police;

2. Rudy GRESSIER devra acquitter régulièrement le montant du droit de stationnement (facultatif);
3. Rudy GRESSIER ainsi que le conducteur du taxi salarié seront tenus de se conformer strictement aux prescriptions des textes susvisés ainsi que des arrêtés préfectoraux ou municipaux.

Article 3 : le Maire et le Commandant de la brigade de gendarmerie de SOISSONS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

fait à Vauxbuin, le 18 décembre 2006

Le Maire,
Gérard BORDES